

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 JANVIER 2009

DELIBERATION

Objet : subvention d'équilibre du centre communal d'action sociale

Rapporteur : Myriam ROBIC

Il est proposé de verser au centre communal d'action sociale en 2009 une subvention d'équilibre de 1.150.000 €.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et après en avoir délibéré,

- APPROUVE cette proposition par vingt sept voix pour et cinq voix contre (une abstention)

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjointe déléguée aux ressources humaines

Marie-Bernadette LE NEVE.